



HARO SUR L'ÉCUREUIL, IL Y A CENT ANS, EN FORET DE FONTAINEBLEAU

La voix de la forêt
1986
2^{ème} semestre

par Henri FROMENT

En ce printemps de l'année 1882, on vit arriver à l'Inspection des Forêts, à Fontainebleau, de bien alarmants rapports. Ils dénonçaient un nouveau péril, assez inattendu, qui menaçait les jeunes «brins» de hêtres et de pins au point d'en faire périr un bon nombre et de compromettre fortement les régénérations.

Qu'était-ce donc ? La sécheresse ou l'humidité excessive ? Quelque nouvel insecte ou champignon ravageur ? Ou peut-être l'homme et ses troupeaux, encore admis en ce temps aux orées du massif forestier ?

Point du tout : ce dangereux prédateur était le ravissant petit écureuil. Vous savez, cette gracieuse boule de poils roux à la queue superbe qui mène son étonnant ballet aérien parmi les hautes cimes, croque sa graine en la tenant de ses menottes, loge sa famille dans une grosse «bourre» bien feutrée construite au bout d'une forte branche, fait ses réserves dans des creux d'arbres et grimpe aux troncs en voltige du côté opposé à votre œil, mais en vous surveillant de son regard pointu. Le plus joli pensionnaire de nos forêts, bien typé dans l'imagerie populaire, le symbole même de l'épargne et la plus inoffensive petite bête de la création ! Voyez d'ailleurs ce qu'en dit Buffon «L'écureuil est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence de ses mœurs, mériterait d'être épargné».

Pas si mignon que ça...

En fait, notre idyllique stockeur de noisettes (encore faudrait-il qu'il en trouvât dans notre forêt où elles ne sont guère communes) est un rongeur, et, dame, il ronge, tant pour sa nourriture que pour entretenir le tranchant de ses incisives dont il sait faire des armes redoutables, en particulier à l'époque de ses amours, souvent fort orageuses. Ce végétarien délicat ne dédaigne ni les neufs d'oiseaux ni même les oisillons, mais surtout il grignote les jeunes écorces, les bourgeons, les graines à peine mûres, en particulier celles des grosses pommes du Pin maritime, voire les petites des cônes du Pin d'Autriche. Comme tout rongeur digne de ce nom, il montre un appétit phénoménal ; de plus, c'est un touche-à-tout et un gâcheur qui, à peine un arbre attaqué, fonce sur un autre. Enfin, c'est un prolifique...

Faut-il alors, quitte à faire se hérissier quelques poètes, le considérer comme un nuisible ? Mais non, pas vraiment et pas toujours : c'est affaire de nombre. Tant qu'il reste en quantité limitée dans nos forêts, le mal qu'il fait n'est pas considérable ; il tient son rôle dans l'économie générale de la forêt, il dit son mot dans la dispersion des graines, il anime les bois de ses aimables cavalcades, enfin il joue son petit air de flutiau dans le grand concert de l'équilibre naturel. Mais, comme on sait, cet équilibre est précaire et toujours menacé que l'un de ses composants vienne à s'enfler et tout bascule.

Ce menaçant petit gibier...

Ce fut justement le cas en ces années 1881-82 où l'écureuil se mit à proliférer et où, tout aussitôt, les dégâts qu'il commettait devinrent plus qu'inquiétants.

Le terrible hiver 1879-80, qui causa tant de ravages dans notre forêt, avait tué un bon nombre d'écureuils mâles et femelles, si bien que la reproduction s'en trouva freinée pour un an ou deux. Devenu bien discret, l'écureuil ne se fit pas trop remarquer et l'on ne jugea pas nécessaire de le réinscrire au tableau des nuisibles, comme il l'avait été au temps de la Liste civile et même jusqu'à 1877.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Il n'empêche que les gardes avaient l'œil sur lui et que l'on continuait à le chasser plus ou moins clandestinement, et pas seulement pour les dommages qu'il pouvait commettre mais aussi parce que, mon Dieu, ça se mange ! Eh oui ! Les Gitans, réputés grands mangeurs d'écureuils et de hérissons, n'étaient pas les seuls amateurs.

Maigre gibier, direz-vous. Sans doute : une fois enlevés le pelage gonflant et la queue somptueuse, on n'a là qu'un bien petit rôti. Mais c'est, paraît-il, une viande excellente, très fine et bien supérieure à celle du lapin, trop fade, ou à celle du cochon d'Inde, trop gras. Les rapins de Barbizon le savaient bien, qui en firent à l'occasion leurs délices. Un auteur de ce temps, dans ses souvenirs de jeunesse qu'il signe «un vieux grincheux» nous conte que quand le ragoût était un peu court à l'auberge Ganne, le petit-fils de la maison s'en allait tuer en forêt trois ou quatre écureuils qui, apprêtés à la maître d'hôtel, étaient fort bienvenus à ces bruyantes tablées. Un écureuil tiré dans les chasses privées ou par les braconniers se vendait 40 centimes en ces années 1880, et sa fourrure, quoique bien petite et ne valant pas celle de son cousin de l'Est qu'on appelle vair ou petit-gris, était utilisée à l'occasion, en doublure de veste de chasse ou de bonnet par exemple.

On constate et on propose...

Mais revenons donc à cette difficile période où l'écureuil, ressuscité après la grande mortalité de 1879-80, revient en force et se signale fâcheusement à l'attention des forestiers.

Dans un premier rapport de juin 1883, l'Inspecteur adjoint, Gabriel CROIZETTE-DESNOYERS, signale que «l'écureuil est extraordinairement abondant dans la forêt de Fontainebleau et cause des dégâts très importants dans les peuplements de hêtres et de pins». Ces dégâts ont été très sensibles dès 1882 il cite l'exemple de 70 «brins» de hêtre dont la jeune écorce fut décortiquée jusqu'à l'âme le long de la route du Gros-Fouteau, et qui en moururent, bien que le garde du triage, -spécialement autorisé, eût détruit plus de cent écureuils en cette saison 1882.

En 1883, les dommages constatés l'année précédente deviennent plus que sérieux. C'est que ce bougre de Guerriot ne se contente pas de ronger les écorces, tiges et bourgeons : il attaque les graines dès avant la maturité, et notre Inspecteur-adjoint cite un triage où il a constaté l'énorme gâchis perpétré parmi les hêtres, à tel point que sous ces beaux arbres pourtant couverts de faînes, «pas une de ces graines n'a pu être récoltée».

Il fallait donc agir, et, pour cela, déclarer ces bêtes officiellement nuisibles et en autoriser la chasse, en commençant par rendre aux préposés forestiers leurs fusils de chasse dont le port leur avait été précédemment interdit par le Conservateur ; et que cette autorisation de destruction soit étendue à tout le massif, y compris aux adjudications de chasse le tout à titre exceptionnel et transitoire pour cette année 1883 et jusqu'au retour à une raisonnable population de rongeurs.

Cette suggestion fut vigoureusement appuyée par l'Inspecteur de Fontainebleau qui reprit les conclusions de son adjoint et en fit rapport à la Conservation de Melun. Il était urgent de prier le Préfet de faire inscrire à nouveau l'écureuil parmi les nuisibles, et, partant, de donnée à l'Administration des Forêts les moyens de le détruire, au moins pour cette année 1883.

Touche pas à ma mascotte...

Cette demande, ratifiée par le Conservateur, fut transmise au Préfet qui en saisit le Conseil Général, où cela fit grand bruit. Comment ! vouloir détruire «ces charmants petits rongeurs !» (c'est l'expression même employée par le rapporteur). Ces fonctionnaires forestiers n'étaient donc que des massacreurs sans âme ! Nos Messieurs du Conseil (dont beaucoup devaient être des papas au cœur tendre qui offraient à leurs bambins ces minuscules cages-tortures à la mode où l'on voyait un malheureux écureuil faire tourner désespérément sa roue) rejetèrent avec indignation cette proposition. Pas de classement aux nuisibles ! Pas de fusils, pas de pièges !

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Cette décision de rejet fut très sèchement notifiée au Conservateur des Forêts de Melun, qui ne put que la transmettre à son Inspecteur de Fontainebleau, lequel n'eut plus qu'à s'en mordre les doigts mais ne renonçant point pour autant. Quoi ! ces romantiques Conseillers Généraux niaient le danger ! Ils ne voulaient point qu'on touchât à leur petit fétiche ! Croyaient-ils donc qu'on allait laisser périr des centaines d'arbres et compromettre gravement les régénérations futures pour les beaux yeux de ces petits pirates ? La lutte continuait. Il était trop tard pour" 1883, car Messieurs les Conseillers Généraux ne s'étaient pas trop pressés de faire connaître leur refus ; mais on allait bien le leur faire voir pour l'année 1884.

Cette obstination de nos forestiers était amplement justifiée, car ils voyaient avec désolation les dégâts prendre une ampleur vraiment catastrophique sous la dent de nos rongeurs dûment dédouanés par l'Assemblée départementale. Dans un bref rapport, l'Inspecteur-adjoint CROIZETTE-DESNOYERS signale que «le repeuplement naturel de **tous** les cantons (c'est lui qui souligne) est compromis par suite des écureuils qui mangent les graines de pin, les faînes, les glands, les graines d'orme, de charme, les cônes d'épicéa, etc.».

«Au Gros-Fouteau, conclut-il, il y a vingt-cinq mille brins de hêtre attaqués par la dent de l'écureuil». C'est à peine croyable, et pourtant cela fut constaté.

On reprend l'attaque...

Il fallait donc de toute urgence remonter en ligne. Le Conservateur de Melun vint sur place avec un Inspecteur Général, visita le canton des Ventes à la Reine, constata les énormes dégâts et décida de réattaquer en force le Conseil Général pour sa session de 1884. Pour mieux concrétiser les faits, il demanda qu'on lui confectionnât une sorte de «colis-démonstration» contenant les preuves tangibles des dommages «échantillons de brins de hêtre et de charme de diverses grosseurs décortiqués l'an dernier et depuis peu, cônes travaillés par l'écureuil, ramilles chargées de faînes rongées», enfin tout ce qui pouvait rendre évident ce pillage. Ces réalités palpables devaient être placées sur la table du Conseil, avec un rapport succinct relatif à l'importance des dégâts. Ainsi M. le Conservateur espérait-il voir enfin classer l'écureuil parmi les nuisibles !

Il était temps. Le jeune Garde-général Paul FOSSIER avait fait sur le terrain avec ses gardes une minutieuse enquête, et son rapport est une vraie cloche d'alarme. Il faudrait tout citer ! En voici un aperçu : aux Ventes à la Reine, 16 000 brins ou arbres, charmes et hêtres de 5 à 30 ans attaqués sur différentes années, aujourd'hui couverts de cicatrices et de plaies et fort compromis, un quinzième déjà morts du fait de ces ravages et un autre quinzième sur le point de mourir ; graines de charmes et de hêtres attaquées. A la Gorge aux Loups, 500 arbres ou brins attaqués, et autant aux Ventes Nicolas avec graines menacées sur deux hectares ; cônes de pins très attaqués aux Étroitures, attaque complète des graines aux Grandes Ventes, grande menace aux Ventes Rigaud... Le Garde-général compta, canton par canton, un total de 84 hectolitres de cônes complètement rongés. Il signalait, pour conclure, que les écureuils s'en prenaient fortement aux pins : «Ces animaux, écrit-il, attaquent la pousse terminale de tous les résineux dès que cette pousse commence à paraître, et les sujets ainsi attaqués sont ou perdus, ou très retardés, et perdent en tout cas leur belle venue et leur fût élancé et droit qui est une de leurs principales qualités».

L'Inspecteur de Fontainebleau Paul DOMET reprit ces chiffres, joints à d'autres, dans une note de synthèse destinée à «enlever le morceau» au Conseil Général.

Cette note était très éloquente : plus de 41 000 arbres atteints sur 162 hectares faisant objet d'enquête, sans préjuger des résultats pour l'ensemble du massif ; des centaines d'hectolitres de cônes de pin rongés, des volumes de semences de toutes essences épluchées, mangées ou gâchées, la régénération compromise partout.

Enfin cette persévérance fut récompensée. Le Conseil Général, sans doute convaincu par les échantillons mis sous ses yeux, revint sur ses positions et accorda l'inscription des écureuils au titre des nuisibles et

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

l'autorisation de le chasser. Cela se traduit par un arrêté préfectoral du 1er octobre 1884 dont l'article unique déclare : «Les écureuils sont classés dans le département de Seine-et-Marne parmi les animaux malfaisants ou nuisibles que le propriétaire, possesseur ou fermier (c'est-à-dire adjudicataire de chasse) peut détruire en tout temps sur ses terres, au moyen d'armes à feu ou de pièges».

La chasse est ouverte, mais attention !

C'était donc gagné, bien tard, mais enfin ça l'était.

Cela dit, il fallait mettre au point les modalités pratiques de la chasse, et ce n'était pas si simple, car il y avait bien des conditions à respecter : ainsi, il ne fallait pas inquiéter le gros gibier, d'où une certaine discrétion et surtout pas de chiens ; et l'on devrait bien se garder d'indisposer les adjudicataires des chasses, personnes à l'épiderme toujours sensible et peu emballées à l'idée de voir arriver sur leurs lots des équipes de préposés forestiers armés de fusils.

Mais on pense bien que nos gestionnaires avaient prévu tout cela de longue date. Les dispositions furent donc arrêtées dans le détail. Les battues devaient être exécutées deux fois par semaine par équipes de deux gardes au moins, au fusil dans les cantons préalablement désignés, avec compte-rendu chaque trimestre des destructions opérées. L'emploi des chiens était formellement interdit. Les instructions insistaient beaucoup pour que les adjudicataires des lots de chasse fussent bien informés à l'avance des jours de battue et que leurs droits ne subissent pas de préjudice, car il fallait veiller à «ne pas froisser les susceptibilités toujours en éveil des locataires de la chasse». On leur fit pour cela de belles lettres, dans lesquelles on les invitait d'ailleurs à collaborer à ces destructions. Il se produisit néanmoins quelques heurts, malgré l'attitude extrêmement courtoise de nos officiers forestiers mais cela est une autre histoire !

Les battues devaient s'ouvrir le 1er avril 1885 et s'arrêter au plus tard à l'ouverture de la chasse. Si l'opération devait se poursuivre sur d'autres années, elle ne pourrait couvrir que la période de fermeture de la chasse normale à tir. En fait, «l'opération écureuils» 1885 ne devait durer que deux mois.

En chasse...

Toutes ces mesures et précautions enfin prises, les battues commencèrent et portèrent aussitôt leurs fruits. Dès le 17 juin 1885, le Garde-général FOSSIER donnait pour trois brigades, dans le cantonnement Sud : 392 écureuils détruits, en notant que, si les cônes et graines paraissaient un peu moins rongés, les écorces étaient toujours vivement attaquées et qu'il y aurait donc lieu de poursuivre les destructions au cours d'une prochaine campagne.

Pour cette année là, on estima suffisant d'arrêter la chasse au 1er juin et l'on compta en tout, pour cette période avril mai, 677 écureuils tués par les gardes sur deux mois en 16 jours de chasse seulement, soit 42 en moyenne par jour de chasse. Il fallait y ajouter 239 écureuils tués par les adjudicataires de chasses, soit 916 en tout pour deux mois.

Ce résultat spectaculaire devait donner un franc coup d'arrêt à l'invasion des écureuils, car, outre le nombre d'animaux détruits, la procréation se trouvait durement compromise. L'Inspecteur-adjoint CROIZETTE-DESNOYERS en fit un calcul prospectif : un couple d'écureuils donne par an 4 portées de 4 petits chacun, et au bout de l'année la première portée est en âge de procréer à son tour ; si l'on multiplie cela par les 400 couples qu'auraient pu former les 916 écureuils abattus, on arrive à des milliers d'écureuils qui ne verront point le jour. Ajoutez-y ceux que l'on vient de détruire et vous aurez pour deux mois de campagne près de 7000 écureuils présents ou à venir dont la forêt sera débarrassée !

Cette vue peut-être un peu théorique des choses - car il faudrait y faire intervenir l'action de certains facteurs réducteurs tels que destruction des géniteurs et de leurs petits par les prédateurs, destruction accidentelle des nids,

intempéries, chasses clandestines et piégeages, etc. - apportait évidemment une belle justification au classement parmi les nuisibles de cet envahissant rongeur et incitait à poursuivre les battues l'année suivante.

Et le combat cessa...

La chasse reprit donc en 1886, un peu plus tard qu'en 1885, mais il était temps : la poussée de sève avait été hâtive ce printemps-là et les écureuils commençaient à se régaler de beaux bourgeons, tendres tiges et fraîches écorces ; on signalait déjà des commencements de dégâts. Mais il fallut prendre garde cependant ; il était bien tard, il ne fallait pas troubler les habitudes du gros gibier et les préparatifs de reproduction de plus, l'apparition précoce des feuilles gênait la localisation de notre menu grignoteur.

Du reste, il ne semble pas que cette campagne ait été aussi «payante» que la campagne 1885. Je n'ai pu en trouver les chiffres, mais nous avons le témoignage de deux adjudicataires qui déclarèrent n'en avoir vu ou détruit que très peu. Il faut dire que les massives destructions d'avril-mai 1885 avaient rudement stoppé l'inflation ! Le but était atteint et la population d'écureuils se trouvait ramenée à des proportions acceptables.

Le dossier s'arrête donc là, et je n'ai pas eu connaissance, par la suite, de nouvelles battues régulières à l'échelle de celles de 1885. Notre maître croque-noisettes est toujours bien présent dans notre environnement forestier : on s'en aperçoit, dans les quartiers à pins maritimes, au nombre de cônes réduits à des trognons tondus ras qui jonchent le sol. Mais enfin il ne paraît point qu'il constitue un danger aussi pressant qu'il y a cent ans ! Notre Chef de Centre de l'ONF Jacques GIRARD, nous rappelle d'ailleurs que «l'écureuil fait partie des animaux «protégés» et qu'à ce titre sa chasse est bien entendu interdite». Et c'est très bien ainsi : notre petit cascadeur prend sa juste place, pour le plaisir de nos yeux, parmi les hôtes de notre beau massif forestier.

Au moment de clore cette chronique, je remercie vivement l'Ingénieur Jacques GIRARD, Chef du Centre de l'Office National des Forêts, qui m'a aimablement autorisé à consulter un vieux dossier d'archives sauvé de l'autodafé par Jean BELHABIT, à cette époque Attaché administratif à Fontainebleau, que je remercie également ainsi que le Secrétaire Administratif CHANDELIER. Ce mince dossier ne laisse pas d'être émouvant parfois : sous la sécheresse des rapports, sous le formalisme de la prose administrative de ce temps et le respect absolu de la voie hiérarchique, on devine le profond attachement des forestiers à leur tâche et leur chagrin de voir souffrir les peuplements qu'ils avaient à cœur de voir prospérer.



Un prédateur au-dessus de tout soupçon..



Gabriel Pierre CROIZETTE-DESNOYERS, né à Châtellerault (Vienne) le 7 septembre 1848, mort à La Bussière (Loiret) le 4 août 1902. Sous Inspecteur (1880-1890) puis Inspecteur (1890-1897) des Forêts à Fontainebleau. Une allée forestière porte son nom. (Photo GARRIFFIER, Conservateur des Forêts, communiquée à l'Inspecteur Eugène REUSS. (Archives de l'O.N.F., Fontainebleau, Album REUSS)

Eugène REUSS (1847-1927) Conservateur des Forêts. Inspecteur à Fontainebleau à la suite de CROIZETTEDESNOYERS (1898-1912, puis 1914-1919). (Photo BARTHÉLÉMY, Nancy, Archives O.N.F. Fontainebleau, Album REUSS).

Ce document est la propriété intellectuelle de l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau